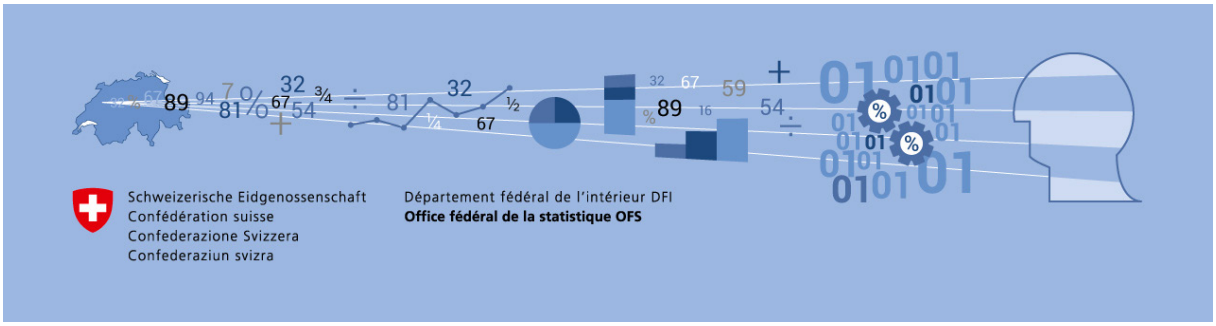


Communiqué de presse

Embargo: 12.11.2024, 8h30

14 Santé

Prise en charge médico-sociale en institution et à domicile en 2023

Forte hausse des coûts des EMS et des services d'aide et de soins à domicile en 2023

En 2023, les coûts des établissements médico-sociaux (EMS) ont augmenté de 5% par rapport à 2022 et ceux des services d'aide et de soins à domicile de 7%, pour s'établir ensemble à 15 milliards de francs. Ces hausses sont les plus fortes enregistrées au cours de la décennie écoulée. Les personnes hébergées en EMS n'ont jamais nécessité autant de soins qu'en 2023: chaque résident ou chaque résidente requérait en moyenne 110 minutes de soins par jour (+4% par rapport à 2022). La même tendance est observée pour les soins à domicile: chaque client a bénéficié en moyenne de 56 heures de soins au cours de 2023 (+6,3% par rapport à 2022). Ce sont là quelques-uns des résultats des derniers relevés sur les services de santé de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Les coûts des EMS se sont élevés en 2023 à 11,65 milliards de francs. Le coût mensuel du séjour en EMS a ainsi augmenté de 309 francs pour atteindre 10 446 francs en 2023 par résident. L'exercice 2023 des EMS s'est soldé sur un déficit non couvert de 274 millions de francs. Quant aux coûts des services d'aide et de soins à domicile, ils ont atteint 3,3 milliards de francs (+7,3% par rapport à 2022). Pour la deuxième année consécutive, les entreprises à but non lucratif ont enregistré un bilan négatif: le déficit s'est monté en 2023 à 7,5 millions de francs. Les entreprises commerciales quant à elles ont affiché un bénéfice de 16,8 millions de francs.

Hausse exceptionnelle des heures de soin

Le nombre de clientes et clients des EMS était de 170 211, soit 1% de plus que l'année précédente. La moyenne d'âge des résidentes s'établissait à 85,5 ans et celui des résidents à 81,4 ans, sans variation par rapport à 2022. Le besoin en soins quotidiens a encore augmenté en 2023, pour s'établir à 1h50 par personne hébergée.

Plus de 415 200 personnes ont bénéficié de soins à domicile au cours de l'année 2023 (+1,5% par rapport à 2022). En raison notamment de la diversification de l'offre de prestations, la clientèle des soins à domicile a tendance à rajeunir: en 2023, la proportion des 80 ans et plus était de 38%, contre 49% 10 ans auparavant. La prise en charge à domicile s'intensifie: chaque client a reçu en moyenne 56 heures de soins au cours de 2023, contre 53 en 2022. Le montant des heures de soins facturées a par conséquent connu une hausse exceptionnelle de 14% pour s'établir en 2023 à 5565 francs par client et par an soigné à domicile.

Moins d'EMS, plus d'entreprises privées commerciales

La capacité d'accueil en EMS est restée stable avec 100 727 places, alors que le nombre d'établissements diminuait d'une dizaine d'unités (2023: 1480). Les services d'aide et de soins à domicile étaient 2971 en 2023 (+9%): on compte 13 entreprises à but non lucratif, 72 entreprises commerciales et 162 infirmières et infirmiers indépendants de plus qu'en 2022. Ce sont essentiellement les entreprises privées commerciales qui se développent, une tendance observée également dans le secteur des EMS: en 2023, 47% des EMS étaient privés, ne bénéficiant pas de subventions étatiques.

Effectif en personnel en hausse

Le nombre de postes de travail équivalents plein temps (EPT) a augmenté de 2,4% dans les EMS pour s'établir à 103 355: en particulier, le personnel soignant en possession d'un diplôme étranger a vu ses effectifs croître de 4,2% contre 1% pour les soignants formés en Suisse. Le personnel des services d'aide et de soins à domicile a connu une augmentation plus importante que celui des EMS (29 085 emplois plein temps, +3,7% par rapport à 2022).

Statistiques OFS de la prise en charge médico-sociale en institution et à domicile

La statistique des institutions médico-sociales est basée sur des données concernant l'offre de l'institution, la clientèle hébergée, le personnel employé ainsi que la comptabilité des maisons pour personnes âgées et établissements médico-sociaux.
La statistique de l'aide et des soins à domicile récolte des données annuelles sur l'offre de prestations, le personnel, les personnes prises en charge, les prestations fournies, les charges et les recettes des fournisseurs de prestations d'aide et de soins à domicile.

Renseignements
Anthony Francis, OFS, Section Services de santé (SOMED), tél.: +41 58 463 61 94,
e-mail: Anthony.Francis@bfs.admin.ch
Flavia Lazzeri, OFS, Section Services de santé (SPITEX), tél.: +41 58 463 61 28,
e-mail: Flavia.Lazzeri@bfs.admin.ch
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne
Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2024-0175
La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch
Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats
Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.